



8 et 9 SEPTEMBRE 2018
SAINT NECTAIRE
« LES PISTONS EN FETE »
(Groupe B)

Merci de retourner les documents suivants :

- Formulaire d'inscription,
- Engagement personnel (daté et signé avec la mention lu et approuvé),
- Règlement (1 exemplaire daté et signé avec la mention lu et approuvé),

- Copie du permis de conduire
- Copie de la carte grise
- Copie de l'attestation d'assurance
- Copie du contrôle technique valable

A l'adresse suivante :

CTT du Sancy
2 avenue Alphonse Cellier
63710 SAINT NECTAIRE

M. Alain MEYLEU
06 20 06 70 02
alain.garage-meyleu@orange.fr

INSCRIPTION

Rassemblement Groupe B – ouvert aux voitures du Groupe A et voitures originales d'attrait historique

Identité

Nom Prénom.....
Téléphone
Adresse
Code Postal Ville

Permis de conduire

Numéro Délivré le
Par la Préfecture de

Véhicule

Marque : Modèle
Type Immatriculation
Palmarès éventuel

Assurance

Souscription d'une assurance complémentaire à la journée « Route Fermée »

Oui Non

Si oui, merci de contacter Didier MALGA Assurances par téléphone au 06 81 73 38 49 ou par mail à didier.malga@mma.fr

Les participants reconnaissent circuler sur leur unique responsabilité et avoir souscrit toutes les garanties nécessaires pour dégager l'organisateur de tout recours.

Date Lieu

Signature (précédée de la mention « Lu et Approuvé »)

PROGRAMME

Samedi 8 septembre

- 8 h 00** Vérification administrative
Lieu : Centre TT du Sancy (Garage Meyleu)
- 9 h 00** Briefing Pilotes (place hôtel de la Paix)
- 9h/11h30** Montées de l'Ancienne Course de Côte de St Nectaire – route privatisée et sécurisée
- 12 h 00** Déjeuner
- 14 h 30** Début des Montées
- 17 h 30** Fin des Montées
- 19 h 00** Diner (Barbecue)
- 21 h 00** Montée en Nocturne
- 22 h 30** Fin de la journée et concert sur la place de l'église avec Amazone

Dimanche 9 septembre

- 8 h 30** Ouverture du Parc fermé
- 9h/12h** Montées découverte sur le tracé de la Course de Côte du Mont Dore – 5,5 km (route privatisée)
- 14 h 30** Remise des cadeaux à chaque participant & clôture du week-end au Casino de St Nectaire

ENGAGEMENT PERSONNEL

Dans le cadre des journées organisées par le **Centre TT du Sancy** les **8 & 9 septembre 2018**

Je soussigné(s) :

M..... , né(e) à (Dpt.....), le

Demeurant

Dégage le **Centre TT du Sancy** de toutes responsabilités, au cas où je causerais par mon comportement, volontairement ou involontairement, de manière directe ou indirecte un dommage quel qu'il soit à un tiers, un usager ou à moi-même durant ma présence dans l'enceinte de la manifestation « Saint Nectaire – Les Pistons en Fête ».

Je déclare également :

- Etre en bonne santé,
- N'être sous l'effet d'aucun traitement médicamenteux ou autre, de nature à altérer mes facultés au cours de ma présence dans l'enceinte de la manifestation,
- Avoir la pleine possession de mes facultés physiques et mentales,
- Plus généralement ne faire l'objet d'aucune incapacité physique permanente ou provisoire contradictoire avec la pratique de la conduite,
- Avoir pleine et entière conscience des risques liés au roulage sur le site de la manifestation « Saint Nectaire – Les Pistons en Fête »,
- **Etre titulaire d'une assurance responsabilité civile à jour de cotisation.**
- **Accepter tout contrôle inopiné d'alcoolémie, qui pourrait être effectué pendant la durée de la manifestation.**
- Autoriser le **Centre TT du Sancy** à exploiter mon image pour toutes leurs publications gratuitement distribuées et non marchandes, électroniques et papier. Ma photo pourra être mise en ligne sur le site officiel du **Centre TT du Sancy**, page et groupe existants ou créer, et sera susceptible d'apparaître dans les sites des partenaires, ou sur des annonces de presse aux côtés d'autres photos de participants. Cette autorisation d'exploitation de l'image est consentie sans aucune contrepartie financière ou matérielle.

Je renonce d'ores et déjà à engager toute action à l'encontre du Centre TT du Sancy dès lors que :

- Je serais victime d'un accident dans l'enceinte de la manifestation,
- Ma responsabilité serait engagée par une personne morale ou physique à la suite d'un dommage, dont je serais à l'origine à l'occasion de ma présence dans l'enceinte de la manifestation.

Je m'engage à quitter immédiatement l'enceinte de la manifestation « Saint nectaire – Les Pistons en Fête » dès lors que je manquerais aux obligations figurant dans le règlement.

A , le

Mention manuscrite « Lu et approuvé » + Signature

REGLEMENT

ARTICLE 1

Le Centre Tout Terrain du Sancy organise, aux dates et lieux indiqués au règlement particulier, un rassemblement de véhicules des Groupes A et B. L'organisateur se réserve le droit d'accepter ou de refuser tout véhicule à sa convenance.

ARTICLE 2

Chaque équipage se doit de respecter ledit règlement sous peine d'exclusion, les droits versés étant acquis définitivement à l'organisateur à titre de dédommagement.

ARTICLE 3

Le programme sera distribué à chaque équipage, et devra être respecté. L'organisateur se réserve le droit de modifier ledit programme en fonction des nécessités ou des impératifs du bon déroulement de la manifestation.

ARTICLE 4

Les pièces obligatoires à la validation de l'engagement sont les suivantes :

- Copie du permis de conduire
- Copie de la carte grise
- Copie de l'attestation d'assurance
- Copie du contrôle technique valable

A NOTER : le port d'un casque homologué est OBLIGATOIRE pour conducteur & passager.

TARIFS

Week-end 200 €

MONTEE DE ST NECTAIRE + NOCTURE + MONTEE DU MONT DORE

Comprend : engagement pour les 2 jours (pour 2 personnes) + diner du samedi soir (pour 2 personnes) + remise des trophées le dimanche

Samedi 150 €

MONTEE DE SAINT NECTAIRE + NOCTURNE

Comprend : engagement pour 1 journée (pour 2 personnes) + diner du samedi soir (pour 2 personnes)

Dimanche 60 €

MONTEE DU MONT DORE

Comprend : engagement pour 1 journée (pour 2 personnes) + remise des trophées

SAMEDI MIDI : des restaurants partenaires proposeront un menu spécial Montée à 15€

SAMEDI SOIR : soirée dansante avec l'Orchestre Amazone au pied de la Basilique

A NOTER :

PLACES LIMITEES A 50 VEHICULES

PARKING REMORQUES : Centre Thermadore au-dessus du Casino

L'encaissement des chèques se fera le 10 septembre.



Une question ? N'hésitez pas à contacter **Alain MEYLEU** au **06 20 06 70 02**